

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR

Le **GARAGE ST LADRE**, situé au 2 Rue Raphaël ZAC VALLEE ST LADRE 80080 Amiens, en partenariat avec le centre de contrôle technique **EASY CONTROLE**, situé 4 Rue Fra Angelico 80080 Amiens, organise un jeu concours intitulé : "**GRAND JEU CONCOURS**".
La société **EASY CONTROLE** intervient en tant que partenaire pour la mise à disposition des lots.

ARTICLE 2 – DURÉE

Le jeu se déroule du ****04/05/2026**** au ****01/07/2026**** inclus.

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure.

Pour participer, les clients doivent :

- Effectuer un achat / réparation d'un montant minimum de 100 € TTC dans le GARAGE ST LADRE, situé 2 Rue Raphael ZAC VALLEE ST LADRE 80080 Amiens
- Obtenir une facture correspondante
- Remplir un bulletin de participation qui leur sera délivré avec la facture

UNE SEULE PARTICIPATION PAR PERSONNE ET PAR FACTURE

"Ce jeu concours est organisé dans le cadre d'une opération commerciale et n'a pas pour vocation de constituer une loterie au sens de la réglementation en vigueur."

ARTICLE 4 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les participants doivent :

- Renseigner leurs coordonnées (nom, prénom, téléphone/immatriculation)
- Joindre ou présenter leur preuve d'achat

Toute participation incomplète ou frauduleuse sera invalidée.

"L'organisateur se réserve le droit d'annuler toute participation en cas de fraude ou de tentative de fraude."

ARTICLE 5 – DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Les gagnants seront désignés par tirage au sort effectué le **02/07/2026**.

Le tirage au sort sera réalisé manuellement (tirage papier), de manière aléatoire, filmé et/ou effectué en présence de témoins afin de garantir son impartialité.

ARTICLE 6 – LOT

Le jeu permet de gagner :

- 4 contrôles techniques d'une valeur approximative de 80 € par contrôle technique
- 4 gagnants seront désignés lors du tirage au sort

Le lot :

- est non échangeable
- non remboursable
- non cessible

ARTICLE 7 – ANNONCE DES GAGNANTS

Les gagnants seront contactés par téléphone dans un délai de 5 jours ouvrés après le tirage.

Sans réponse sous 20 jours, un nouveau tirage pourra être effectué.

ARTICLE 8 – REMISE DES LOTS

Les lots seront remis :

Directement en main propre dans votre **GARAGE ST LADRE**, situé 2 Rue Raphaël ZAC VALLEE ST LADRE 80080 Amiens sur présentation d'une pièce d'identité.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITÉ

L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de :

- problème technique
- perte des données
- annulation indépendante de sa volonté

ARTICLE 10 – DONNÉES PERSONNELLES

Les informations collectées sont destinées uniquement à la gestion du jeu concours.

Conformément à la réglementation en vigueur, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données.

Les données sont conservées pendant une durée maximale de 3 mois après la fin du jeu concours.

Elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales sans consentement.

ARTICLE 11 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le règlement est disponible gratuitement :

- dans votre GARAGE ST LADRE
- sur demande auprès de l'organisateur

Fait à Amiens, le 15/04/2026

M. BETTEMBOS Olivier

Gérant